

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 13 février 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5 et 6 février 2019

2019 V. 69 Vœu relatif à la situation des urgences de l'hôpital Lariboisières.

Le Conseil de Paris,

Considérant le vœu adopté par le conseil du 10^e arrondissement le 21 janvier 2019 ;

Considérant que le 17 décembre 2018, une patiente est décédée aux urgences de l'hôpital Lariboisière plus de 12 heures après son admission, sans qu'elle n'ait pu être vue par un médecin ;

Considérant que le 12 janvier 2019, la mission d'enquête conjointe composée de Dominique PATERON, président de la collégiale des urgences –AP-HP, du Dr Pierre CHARESTAN, chef de service des urgences du CHI d'Aulnay-sous-Bois, de Mme Véronique MARIN LAMESLEE, directrice des soins, auditrice à la DIA –AP-HP et de Mme Anne-Gaëlle DANIEL, inspectrice et directrice de l'inspection générale autonomie santé – ARS IDF, a rendu son rapport définitif sur « *le décès d'une patiente, évènement indésirable grave déclaré par le service des urgences de l'hôpital Lariboisière* » ;

Considérant que le rapport pointe notamment :

- qu'il existe un problème global d'insuffisance de surface du SAU de Lariboisière et du nombre de boxes d'examen (18 boxes, Salle d'Accueil des Urgences Vitales comprise) aboutissant la plupart des soirées à un phénomène « d'entonnoir » et à un nombre important de patients en attente d'examen médical. Par comparaison, le SAU de Bichat possède 26 boxes d'examen pour un nombre de passages comparable et le SAU de Saint-Antoine possède le même nombre de boxes qu'à Lariboisière pour un nombre de passages égal au 2/3 ;

- le ratio des effectifs médicaux au regard de l'activité est inférieur à celui des SAU de l'APHP : le personnel médical du SAU de Lariboisière est actuellement de 23,5 ETP depuis novembre 2018. Il faudrait 28 ETP pour atteindre la moyenne de l'AP-HP et 32,4 ETP pour s'aligner sur les recommandations professionnelles ;

- le SAU assure un travail social particulièrement important lié au territoire, à la proximité de la Gare du nord et du centre de prise en charge de la toxicomanie. De nombreuses personnes précaires en détresse avec ou sans pathologie arrivent au SAU sans qu'il existe des moyens spécifiques adaptés en locaux, personnels et médiateurs sociaux ;

Sur proposition de Nicolas Bonnet Oulaldj, Hervé Bégué, Didier Le Reste, et des élu·e·s du Groupe communiste-front de gauche,

Émet le vœu :

- Que l'AP-HP communique aux élu·e·s du Conseil de Paris les mesures prévues pour mettre en œuvre les recommandations de ce rapport et indique notamment :

- combien de praticiens seront recrutés et dans quels délais, pour atteindre au plus vite la moyenne de l'AP-HP et s'aligner à terme sur les recommandations professionnelles ;
- la stratégie foncière qui sera mise en place pour augmenter la surface du SAU de Lariboisière, sans réduire l'offre de soins existante.